

Démographie dentaire

# Les étudiants favorables au principe d'une année de tutorat

L'Union nationale des étudiants en chirurgie dentaire (UNECD) vient d'adopter une motion favorable à une année de tutorat, mesure démographique appelée de ses vœux par le Conseil national. Explication de texte de **Maëlyss Bugeaud**, présidente de l'UNECD.

*Lors de son dernier conseil d'administration, l'UNECD s'est prononcée en faveur d'une première année d'exercice libéral en zone médicalement sous-dotée. Qu'est-ce qui a motivé l'adoption d'une telle motion ?*

A la suite du débat organisé lors de notre dernier congrès à Montpellier, le conseil d'administration de l'UNECD, qui est composé des présidents des corporations des étudiants et des délégués représentant les 16 UFR de chirurgie dentaire, a en effet adopté à l'unanimité, une motion rédigée en ces termes : « Consciente de la situation démographique actuelle de la profession, l'UNECD propose la mise en place d'une première année d'exercice libéral en collaboration sous contrat spécifique dans une zone médicalement sous-dotée. Cette solution permettra d'améliorer l'offre de soins et d'impulser une dynamique d'installation dans ces régions. »

Précisons qu'en amont de cette décision, nous avons consulté les étudiants dans les différentes facultés. Nous avons ainsi pu constater une véritable prise de conscience du problème démographique. Sur ce dossier, nous sommes sur la même longueur d'onde que le Conseil



Pour Maëlyss Bugeaud, le tutorat pourrait permettre d'éviter d'éventuelles mesures coercitives pour lutter contre les effets d'une démographie professionnelle hétérogène.

national. Nous pensons que le principe du tutorat constitue une solution. Ce n'est certainement pas la seule mais c'est, en tout cas, celle que l'on peut mettre en place le plus rapidement.

*Vous affirmez que les étudiants sont conscients de la crise démographique que connaît la profession... Cela joue-t-il dans leur manière d'appréhender leur exercice de la chirurgie dentaire ?*

Globalement, on peut affirmer que les étudiants ont conscience de l'état critique de la démographie dentaire. Evidemment, cette prise de conscience est moins perceptible chez les étudiants en première et deuxième année mais, dès que les étudiants commencent leur pratique clinique, dès qu'ils sont confrontés à l'exercice libéral, ils se rendent très vite compte de l'enjeu de la démographie professionnelle.

D'une manière générale, les étudiants restent fermement opposés à la mise en place de mesures coercitives, qui mettraient en péril la nature libérale de l'exercice dentaire à laquelle la plupart restent très attachés. Les étudiants envisagent de moins en moins

## La démographie en chiffres

l'exercice individuel, et préfèrent l'idée d'une association, d'un exercice de groupe, voire le regroupement avec d'autres professionnels de santé. Aujourd'hui, on constate que les étudiants ont compris que leur avenir professionnel ne se trouvait plus dans les grandes villes universitaires. Ils sont assez ouverts à la possibilité d'un exercice en zone sous-médicalisée. Beaucoup d'étudiants ont aujourd'hui pleinement conscience de l'intérêt d'une mesure comme le tutorat, notamment pour éviter d'éventuelles mesures coercitives. C'est d'ailleurs le point de vue de l'UNECD.

***Justement, dans certaines régions, d'autres mesures comme les incitations à l'installation existent. Comment sont-elles appréhendées par les étudiants ?***

Ces mesures restent souvent méconnues des étudiants et, à notre sens, il est très difficile d'en bénéficier. Sans parler de l'hétérogénéité des mesures entre les régions ou des éventuels effets d'aubaine électoralistes qui font que certaines d'entre elles sont annoncées avant de disparaître subitement... L'UNECD a, à ce titre, adopté une motion par laquelle nous déplorons le manque de communication concernant les mesures incitatives à l'installation propres à chaque région. Nous demandons donc la création rapide d'un forum d'information pour une meilleure visibilité sur cette question.

***Revenons à la piste du tutorat. Comment envisagez-vous l'application de cette année d'exercice libéral spécifique ?***

Nous sommes d'accord sur le principe d'une année de tutorat et nous souhaitons participer activement aux discussions

**P**ortée par le Conseil national, la piste d'une année de « tutorat » intégrée dans la formation initiale des étudiants en chirurgie dentaire constitue une réponse, si ce n'est globale, à tout le moins efficace, pour endiguer l'épineuse question de l'hétérogénéité de l'accès aux soins dentaires sur le territoire national. A l'image de ce qui se pratique chez nos voisins européens, le Conseil national est favorable à un « *stage actif renforcé* », lequel serait effectué chez un praticien installé dans une zone déficitaire, dans l'année suivant la T1 (ou l'obtention de la thèse). Entre autres avantages, ce stage - qui, dès lors, s'apparenterait à une forme de tutorat - permettrait une formation à quatre mains plus avancée, une découverte approfondie de l'environnement libéral, de la gestion au quotidien d'un cabinet et, évidemment, le renforcement de l'offre de soins dentaires dans les régions sous-dotées en praticiens. Cette piste permettrait de mieux prendre en compte les problématiques de ces territoires déficitaires. En effet, si au 1<sup>er</sup> avril 2010, on recensait 40049 chirurgiens-dentistes en exercice en France métropolitaine pour une population de 62 131 000 âmes, (ratio moyen de 64 praticiens pour 100 000 habitants), des écarts significatifs existent entre les départements. Certains restent professionnellement très bien dotés (voire trop bien dotés) et peuvent présenter un ratio de 139 praticiens pour 100 000 habitants - tels que Paris - alors que d'autres, tels que la Somme ou la Creuse, ne dépassent pas les 38 praticiens pour 100 000 habitants. Par ailleurs, l'âge moyen des praticiens est de 48 ans, et la part des praticiens de 65 ans représente 4 % au niveau national, mais elle atteint 9 % à 10 % des praticiens en exercice (dans des départements tels que la Creuse ou la Haute-Corse) pour un âge moyen des praticiens de plus de 50 ans (54 ans dans la Creuse). Rappelons que toutes les informations concernant la démographie professionnelle des chirurgiens-dentistes peuvent être consultées (sous forme de cartes interactives) sur le site Internet de l'Ordre ([www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr](http://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr)).

portant sur ses modalités pratiques avec les différents représentants de la profession. Nous n'envisageons pas, par exemple, que nous soit imposée la zone sous-dotée où nous devrions exercer, mais nous souhaiterions pouvoir la choisir. Mais, il faut reconnaître que, pour le moment, nous n'avons que peu de visibilité sur une mise en place concrète.

***D'autres pistes sont-elles envisagées par l'UNECD pour répondre aux difficultés démographiques, notamment s'agissant de l'hétérogénéité entre les départements ou entre zones rurales et zones urbaines ?***

C'est un vaste problème sur lequel nous travaillons actuelle-

ment. Notre prochain congrès, qui se tiendra à Paris en octobre prochain sera consacré à ce thème. Une table ronde sera organisée à laquelle sont invitées les représentants d'autres professions de santé tels que les pharmaciens et les médecins, qui doivent affronter les mêmes problématiques de désertification, ainsi que des représentants du ministère de la Santé. Autant essayer de travailler ensemble et mettre en partage les expériences de chacun. Voilà maintenant huit mois que, de manière collégiale avec l'Ordre, les syndicats et l'ADF, l'UNECD travaille sur ce sujet avec la volonté que ce dossier aboutisse dans un futur très proche. ■